

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 11 JANVIER 2021 À 19 H 30 PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE.

Sont présents à cette visioconférence et forment quorum sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

La conseillère Annie Lévesque de même que les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Dial Lepage et Stéphane-Alexandre Blais. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Est également présente par visioconférence : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2021-01-11-01 Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 15 janvier 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le Conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale et secrétaire-trésorière puissent y participer par visioconférence.

2021-01-11-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que l'ordre du jour soit adopté.

2021-01-11-03 Lecture et adoption des derniers procès-verbaux

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 décembre 2020 et de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture desdits procès-verbaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020 soit adopté.

Il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020 soit adopté.

2021-01-11-04 Liste des déboursés du mois de décembre

Pour faire suite à l'étude de cette liste par les membres du Conseil; il est proposé par la conseillère Annie Lévesque et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que cette liste au montant de 122 646,73 \$ soit acceptée.

Le Conseil prend acte de la liste dont les déboursés ont été effectués en relation avec les pratiques et les règles en vigueur à la Municipalité.

2021-01-11-05 Correspondance (dons)

Monsieur le maire procède à la lecture de la correspondance reçue de la société d'habitation du Québec concernant l'approbation du Règlement municipal numéro 480-20, instaurant un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme AccèsLogis.

Monsieur le maire procède à la lecture de la correspondance reçue du Collectif Aliment-Terre, remerciant la Municipalité pour le don effectué dans le cadre de la Guignolée 2020.

Monsieur le maire procède à la lecture de la correspondance reçue du Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel, remerciant la Municipalité pour le soutien financier accordé.

Monsieur le maire procède à la lecture de la correspondance reçue du ministère de l'Éducation, informant la Municipalité que le projet de construction d'un nouveau centre Plein Air n'a pas été retenu dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS).

Monsieur le maire procède à la lecture de la correspondance reçue de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (URLS GÎM), confirmant une aide financière totalisant 2 500 \$ et visant à permettre à la Municipalité de réaliser un achat de 10 raquettes adultes et 10 raquettes enfants.

Monsieur le maire procède à la lecture de la correspondance reçue du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, confirmant les dépôts à venir concernant l'aide financière de 58 965 \$ octroyée à la Municipalité de Saint-Siméon dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

2021-01-11-06 Suivi du maire concernant la situation du COVID-19

Monsieur le maire effectue un suivi sur les récents développements concernant la situation entourant le COVID-19.

2021-01-11-07 Ministère des Transports Permission – travaux de voirie et permis spéciaux

ATTENDU QUE la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir une permission de voirie du ministère des Transports, pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permis émis par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage également à demander, chaque fois qu'il sera nécessaire, le permis requis.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

QUE la Municipalité demande au ministère des Transports de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2021;

QUE la Municipalité de Saint-Siméon autorise monsieur Avelin Poirier et/ou madame Nathalie Arsenault à agir comme signataires pour tous documents relatifs aux permis d'intervention ou permis spéciaux.

**2021-01-11-08 Adoption du Règlement numéro 485-20
Relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts
d'eau**

CONSIDÉRANT l'avis de motion préalablement donné à cet effet et de l'étude de son contenu par le Conseil;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par le Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE le maire mentionne l'objet du règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le Règlement numéro 485-20, relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau, soit adopté.

**2021-01-11-09 Adoption du Règlement numéro 486-20
Abrogeant l'article 18 du Règlement de construction (clapet de
retenue)**

CONSIDÉRANT l'avis de motion préalablement donné à cet effet et de l'étude de son contenu par le Conseil;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par le Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière mentionne l'objet du règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le Règlement numéro 486-20, abrogeant l'article 18 du Règlement de construction (clapet de retenue) de la Municipalité de Saint-Siméon, soit adopté.

2021-01-11-10 Entente portant sur les salaires et avantages sociaux 2021

Ce point est reporté à une séance subséquente.

2021-01-11-11 Service incendie et premiers répondants – allocations 2021

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le document « Service incendie et premiers répondants – allocations 2021 » soit adopté.

2021-01-11-12 ADMQ – adhésions 2021

Il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que soient renouvelées les adhésions de mesdames Johanne Arsenault et Nathalie Arsenault auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec.

2021-01-11-13 COMBEQ – adhésion 2021

Il est proposé par la conseillère Annie Lévesque et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que soit renouvelée l'adhésion de monsieur Avelin Poirier à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec pour l'année 2021, pour un montant de 380 \$, excluant les taxes.

2021-01-11-14 ACSIQ – adhésion 2021

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que soit renouvelée l'adhésion de monsieur Ghislain Gagné auprès de l'Association des Chefs en sécurité incendie du Québec pour l'année 2021, pour un montant de 275,40 \$ plus taxes.

2021-01-11-15 Transport adapté – contribution financière 2021

ATTENDU QUE les municipalités ont la responsabilité d'offrir un service de transport adapté sur leur territoire, destiné aux personnes handicapées;

ATTENDU QUE depuis 2001, la MRC de Bonaventure est l'organisme mandataire auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ), pour représenter les municipalités de la Baie-des-Chaleurs, pour le transport adapté (Réf. Résolution 2001-02-35 – MRC de Bonaventure);

ATTENDU QUE depuis le mois de septembre 2016, la Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est l'organisme délégué pour l'organisation et la coordination du service de transport adapté sur le territoire de la MRC de Bonaventure et une partie de la MRC d'Avignon (Maria-Matapédia) (Réf. Résolution 2016-06-114 – MRC de Bonaventure);

ATTENDU QUE le MTQ, via son Programme de subvention au transport adapté, s'engage à contribuer au financement des services de transport adapté à la hauteur de 75 %;

ATTENDU QU'en vertu des dispositions légales, les municipalités qui adhèrent à ce service doivent reconfirmer leur participation, par voie de résolution, annuellement;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

QUE la municipalité de Saint-Siméon, confirme qu'elle accepte que la MRC de Bonaventure soit mandataire auprès du MTQ dans le dossier du transport adapté dans la Baie-des-Chaleurs;

QUE la municipalité de Saint-Siméon, confirme son adhésion au service de transport adapté pour l'année 2021 par une contribution financière de 2 500 \$.

2021-01-11-16 Office municipal d'habitation – approbation du budget 2021

Il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'approuver le budget 2021 de l'Office municipal d'habitation, lequel indique une participation municipale de l'ordre de 2 334 \$.

**2021-01-11-17 Demande de dérogation mineure
111, rue de la Mer**

Les propriétaires désirent agrandir, vers la rue de la Mer, la résidence en construisant une verrière habitable à l'année. Cette verrière aurait une marge de recul avant de 5,2 mètres alors que le Règlement de zonage exige une marge de recul avant minimale de 7,6 mètres.

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet une dérogation mineure au niveau du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'application du règlement cause des préjudices sérieux au propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation ne porte pas atteinte aux droits de propriété des voisins;

CONSIDÉRANT QUE la verrière n'obstruera pas la visibilité des voisins

CONSIDÉRANT QU'il n'y aura pas d'escaliers ou autre aménagement empiétant davantage que la verrière dans la marge de recul avant;

ET compte tenu de l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme donné le 16 décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'accepter cette demande de dérogation mineure affectant le lot 5 595 535 du cadastre du Québec, situé au 111-A et 111-B, rue de la Mer.

Le conseiller Pierre Sarrazin se retire du vote pour ce dossier.

2021-01-11-18 Autres sujets

2021-01-11-18-01 Autorisation de dépenses – réparations de la caserne

ATTENDU les travaux d'urgence effectués à la caserne suite aux fortes pluies de décembre;

ATTENDU la réception de la facture soumise par Max Construction Inc. au montant de 18 913,39 \$ pour ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que cette dépense, d'un montant de 18 913,39 \$, taxes incluses, soit approuvée et que son paiement soit autorisé.

2021-01-11-19 Période de questions

La Municipalité n'a reçu aucune question avant la séance.

La séance se tenant à huis clos aucune personne n'est présente.

2021-01-11-20 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Annie Lévesque propose la levée de la séance, il est 20 h 00.

Denis Gauthier
Maire

Nathalie Arsenault
Directrice générale